

## PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



## **EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER**

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

13/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S013C326

(9) RAISON SOCIALE: CTA DES ESTROUBLANS

(3) COORDONNÉES:

20 AVENUE DE LONDRES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES

Tél: 04.42.79.64.33

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

013D1314

SIGNATURE:

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation GE-925-KT (F)

27/04/2022

Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation 31/01/2022

Marque

Désignation commerciale

(5) Catégorie internationale

OPEL

**GRANDLAND X** 

(1) N° dans la série du type (VIN)

W0VZRHNS1M6830243

Genre VP

Type/CNIT

Énergie

M10PELVP652Z444

ES

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

037068

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE:

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

13/11/2025

25104588

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances critiques :

6.1.4.a.3. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIES ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE: Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact : chute probable de pièces ; fonctionnement gravement affecté AV

Défaillances majeures :

3.3.1.a.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Dispositif rétroviseur manquant ou fixé de manière non conforme aux exigences G

3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé D

4.1.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Mauvaise fixation du feu AVG,

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT): L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD 4.5.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation : très grand risque de détachement ou d'éblouissement AVD

Défaillances mineures :

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante AVG,

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT): Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG

6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d' une traverse AV

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVG. ARD

6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées AVG, ARD

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS: Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVD

6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS: Détérioration AV

## MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

**AVANT** ARRIERE n G D Ripage (-8 à +8 m/km) : +0.4 m/km

Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 1 % 3 %

Forces verticales : 865 daN 559 daN

Frein de service Forces de freinage : 281 daN 275 daN 170 daN 186 daN Déséquilibre (<20%): 3 % Forces de freinage (efficacité): 281 da N 275 daN 170 daN 186 daN

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 25 %

Taux d'efficacité global (≥58 %):64 %

Émissions à l'échappement CO ralenti (≤0.3 %) : 0.01 % CO ralenti accéléré (≤0.2 %) : 0.08 % Lambda (0.97 à 1.03)

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -4.0 % -4.0 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -4.0 % -2.7 %